

FORMATION à la Réalisation du DUERP



Prérequis

Aucun



Effectifs

Personne ayant en charge la gestion des risques



Durée

2 Jours



Tarifs

Sur devis

CONTENU DE LA FORMATION

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation
- Contribuer à la transcription de cet inventaire dans le Document Unique (DUER)
- Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail

MOYENS UTILISÉS

- Indicateurs de l'entreprise (AT - MP)
- DUERP (Si disponible)
- Interface Web et fichier Excel pour l'évaluation et la remise du DUERP

Public

L'ensemble du personnel

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 heure tous les 12 mois

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et L4121-3 du Code du travail

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation tout au long de la formation
Contrôle des connaissances par QCM

INTERVENANT

Formateur spécialisé en santé et sécurité au travail
IPRP reconnu par la DREETS



FORMATION à la Réalisation du DUERP



Prérequis

Aucun



Effectifs

Personne ayant en charge la gestion des risques



Durée

2 Jours



Tarifs

Sur devis

CONTENU DE LA FORMATION

PROGRAMME

- **Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation**
 - Rappel du cadre juridique et des principes généraux de prévention
 - Document unique, responsabilité civile (faute inexcusable) et responsabilité pénale
 - S'approprier la réglementation en matière de risques professionnels : Intégrer les exigences du cadre réglementaire (code du travail)
 - Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la santé, la sécurité et la prévention des risques et exploiter ces ressources d'information dans l'analyse des risques professionnels
- **L'analyse des risques professionnels dans le but de prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles**
 - Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : Terminologie : unités de travail, danger, risque, fréquence, évaluation des risques, etc.
 - Savoir réaliser une analyse de risques professionnels
 - Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité
 - Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques : savoir analyser l'exposition du personnel aux dangers
 - Mettre en forme l'analyse des risques : critères d'appréciation de la fréquence d'exposition et de la gravité de l'accident, notion de risque initial, risque résiduel
- **Définir un plan d'action en matière de prévention dans le cadre de la consultation du CSE sur le Programme annuel de prévention et l'analyse du document unique**
 - Compléter le document unique
 - Identifier les points d'amélioration
 - Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives
 - Programme annuel de prévention des risques

